



- Trois grands panneaux d'information sont disposés au départ de chacun des sentiers principaux.
- Un panneau réduit, de même style que les grands, est situé dans chaque commune avec la localisation particulière.
- Le balisage est réalisé au moyen de flèches en bois et de traits peints en jaune.

— Boucles annexes
● GR 10
● GR 8b
— Sentier 1
— Sentier 2
— Sentier 3

Si vous voulez profiter de la nature, la plus grande discrétion s'impose. Respectez la flore et la faune pyrénéenne. Certaines espèces sont protégées.

- Avant de partir vérifiez votre équipement et informez un proche de votre itinéraire.
- Respectez la propriété d'autrui et refermez les clôtures après votre passage.

- Tenez vos animaux de compagnie auprès de vous.
- Suivez le balisage et munissez-vous d'une carte.

- Attention au feu, la forêt est fragile.
- La traversée du massif forestier engendre quelques risques liés à l'activité sylvicole et à la pratique

- de la chasse (1^{er} sept - 28 fév) respectez les battues.
- Un téléphone portable peut être utile : 17 - Gendarmerie, 18 - Pompiers
- Météo France : 08 92 68 08 08

Sentiers de randonnées répertoriés sur la communauté de communes du canton de Saint-Béat

- Description des sentiers principaux**
- Sentier n° 1**
Fronsac - Mémorial de l'ours à Melles : 23,5 km, dénivelé + 352 m
- Sentier n° 2**
• Fos - Marignac - Pont de Cazaux : 25,5 km, déniv + 23 m
Liaison chemin 1 et chemin 2 à Saint-Béat : 1 km
- Sentier n° 3**
Pont de Cazaux - Aire de loisirs à

- Fronsac : 18 km, déniv. 100 m.
Distance totale des 3 sentiers : 70 km
- Description des boucles annexes tracées à partir des sentiers principaux depuis le Sentier n° 1**
- 1A - Fronsac - Esputs - Chaum - Fronsac : 3,75 km
 - 1B - Chaum - Eup - Bezins-Garraux : 8 km
 - 1C - Bezins - Mail Long - Garraux : 4,25 km
 - 1E - Hougas - Caube - Boutx : 4 km
 - 1G - Boutx - Artigal - Lez : 3,5 km
 - 1H - Boutx - Artigal - Argut-dessus

- Argut-dessus - Lez : 4 km
Total : 27,5 km
- depuis le Sentier n° 2**
- 2A - Fos- Cabane des Réchets : 3 km
 - 2B - Pujo de Géry (St Béat) - Marignac : 2,5 km
 - 2C - Chemin des cabanes - Artigue et Tucoulets : 2 km
 - 2D - Marignac - chemin du Burat - route forestière - col du Couret - Saint-Béat - Marignac : 9,6 km
 - 2E - Marignac - chemin de Contraire : 3 km
 - 2F - Plateau de Trébocas - Burgalays : 1,5 km

- Total : 21,6 km
- depuis le Sentier n° 3**
- 3A - Lège - cabanes Esquitadet et de Péradonne : 3 km
 - 3B - Pont de Lège - Pont de Guran (route Napoléon) : 1 km
 - Total : 4 km
 - Total général : 123 km (sans les tracés des GR 10 et GR 86)
 - 3C - Chemin de la Montagne (balisé jaune) : Cierp-Gaud - La Croix de Cierp (30 mn) - Labach (1 h 30) - Cabane de Hourmigué (2 h 30) - Pouy de Hourmigué (3 h 15).

Sentiers de randonnée pédestre du canton de Saint Béat

Avec plus de 100 kilomètres de sentiers balisés, le canton de Saint-Béat, au cœur des Pyrénées, est particulièrement propice à la randonnée pédestre, tant pour les marcheurs confirmés que pour les promeneurs. L'assurance dans tous les cas, de faire connaissance avec un paysage remarquable, dessinant des panoramas superbes sur les Pyrénées centrales et orné de sites naturels et culturels attrayants.

Conception et Impression : Imprimeries Fabbra, Montréjeau-Luchon - 05 61 95 83 32

